

Édito

Chers amis,

Après une année 2004 très chargée en élections diverses, nous avons devant nous quelques années sans enjeux électoraux. Après l'agitation et les promesses, les mêmes difficultés sont toujours là, sans réponses. Formation des jeunes, logement, emploi, solidarité face à la maladie et entre les générations : comment ne pas voir la montée constante des exclusions ?

Dans la vie quotidienne de nos concitoyens, ces problèmes individuels sont amplifiés par les impasses collectives dont témoignent nos villes étouffées par la spéculation immobilière et le chaos automobile.

Or face à ces exigences bien concrètes, le discours politique et la pression médiatique font de plus en plus référence aux communautarismes et à leur arrière plan religieux. Bref, au lieu d'avancer et de faire face, on recule.

La Convention citoyenne refuse cette évolution dangereuse. Le Liban et la Yougoslavie ont explosé sous la pression de ces crispations criminelles. Nous n'en voulons pas et nous ne resterons pas passifs.

La réponse aux enjeux de nos sociétés est politique. Elle est valable pour chacun, quelle que soit son origine ou sa croyance quand il en a une, ce qui n'est jamais une obligation et relève de toutes façons de la vie privée.

Cette réponse politique s'appuie sur des citoyens et jamais sur des communautés qui renvoient l'individu vers des sujétions d'un autre âge.

Rappelons sereinement ces évidences. Partout dans notre région, la Convention citoyenne est, pour celles et ceux qui le veulent, un outil de réappropriation de l'action politique.

Loin des turbulences électorales, c'est maintenant qu'on verra celles et ceux qui travaillent vraiment. **Philippe SANMARCO**

La Convention citoyenne vous présente ses meilleurs vœux pour 2005.

L'adhésion de la Turquie à l'Union européenne : les conditions d'un débat clair

par Christian Bruschi, avocat, Jean Kebayan, écrivain, Lofli Madani, universitaire et Tahar Rahmani, conseiller municipal de Marseille (extrait)

Le débat qui vient de s'engager en France autour de l'adhésion de la Turquie à l'UE, est dominé par la passion. L'enjeu se noue autour de deux questions centrales : celle de la « géographie » et celle de « l'identité ».

Pour ce qui est de la géographie, il convient de rappeler que la Turquie a été, depuis le XVII^e siècle, profondément mêlée à l'histoire européenne, et on ne s'est pas posé cette question en 1952 quand la Turquie a adhéré à l'OTAN pour être un rempart du monde occidental face à l'Union Soviétique.

En ce qui concerne l'identité européenne, les non dits laissent entrevoir que celle-ci serait naturellement et historiquement construite sur la base

de critères culturels et religieux.

Or, l'histoire des individus comme des sociétés et des peuples nous enseigne que l'identité n'est jamais figée mais qu'elle est mouvante, en construction permanente.

L'Europe s'est construite sur les valeurs de la démocratie, du respect et de la promotion des droits de l'homme, de l'égalité et de la liberté. C'est sur ces valeurs et uniquement celles-ci que doivent s'affirmer nos exigences les plus fortes à l'égard du partenaire turc et que doivent être fixés les critères de son adhésion.

Rappelons que c'est sur le principe de laïcité que s'est construit en Turquie le premier régime républicain du monde musulman en 1923. Et c'est en Turquie également que la volonté politique forte d'une égalité en droit entre hommes et femmes s'est affirmée dès 1934 par l'octroi du droit de vote aux femmes, soit 11 ans avant la France. L'héritage historique en partage, c'est aussi cela.

Au plan politique, le principe d'équité impose que seuls les critères politiques, économiques et juridiques applicables aux autres candidats soient exigibles de la Turquie. Les positions de Mitterrand et Chirac, dans l'esprit de la promesse faite par de Gaulle, ont toujours été elles, dénuées d'ambiguïtés : pas de critère géographique, ni historique, ni religieux.

Ne jouons donc pas avec les peurs et les fantasmes que l'actualité peut générer dans l'opinion. Notre crainte est qu'aujourd'hui ce débat soit dénaturé.

Les dérapages verbaux à Marseille de quelques élus locaux, de gauche ou de droite, qui pour flatter la communauté arménienne, se livrent à une surenchère verbale, voire xénophobe, non seulement dénaturent la juste revendication de la reconnaissance du génocide arménien, mais risquent de renforcer, au sein de la communauté musulmane, le sentiment que celle-ci est à nouveau montrée du doigt.

Prenons garde à ne pas alimenter un conflit larvé intercommunautaire et à ne pas conforter les intégristes qui, d'ores et déjà, s'emparent du débat en utilisant la surmédiatisation de la dimension culturelle.

L'idée d'un partenariat renforcé avec la Turquie ne saurait être qu'un échappatoire puisque le caractère privilégié du partenariat euro-turc est effectif depuis l'accord de 1963.

Les publics européens ont intégré la participation constante de la Turquie aux grandes célébrations médiatiques de l'Eurovision ou des coupes européennes de football et autres sports...

S'il faut réfléchir sérieusement à développer des formes de partenariat renforcé, pensons alors au Maghreb...

Gageons que le désir d'Europe qu'expriment si fort les Turcs peut être le levier d'un gigantesque chantier de réformes en Turquie ; seule la perspective d'adhésion peut enclencher la dynamique qui les rendra irréversibles.

C'est le pari des dix ans à venir.



● Gestion des services publics

Bien gérer les services publics d'une cité, c'est être soucieux que les citoyens en aient pour leur argent.

La publication des rapports annuels d'eau et d'assainissement

de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole et de la ville de Marseille nous a permis de constater que ce n'était pas le cas dans ces deux collectivités. Ainsi :

- l'eau et l'assainissement sont les moins chers dans les deux communes où ces services sont gérés en régie (par le personnel municipal)

- il existe une forte disparité, les prix allant du simple au double

- cette disparité n'a aucun rapport avec les services rendus.

En outre le rapport de gestion présenté chaque année aux élus ne respecte pas les obligations légales en matière de transparence.

Faute d'informations essentielles, il n'est pas donc pas possible de se faire totalement une opinion alors même qu'un récent rapport de la Cour des Comptes sur la « gestion des services publics d'eau et d'assainissement » en France constate que le mode de tarification à Marseille lèse les usagers.

Les élus responsables ont été saisis. Nous avons bon espoir d'obtenir satisfaction, faute de quoi nous serions obligés, conformément à la loi, de demander aux tribunaux la transmission des informations dont la communication est obligatoire.

Cet exemple montre qu'il y a là un espace que les citoyens doivent occuper, dans chaque commune et quelque soit le service public concerné.

Laurent Desault



● Une politique qui organise la pénurie de logements sociaux

Les modifications régulières du plan d'urbanisme et du droit à construire favorisent depuis plusieurs années la promotion immobilière au détriment des organismes de logements sociaux. Les programmes de « reconquête du centre ville » affichent ouvertement la volonté d'un rééquilibrage avec l'aide des investisseurs privés attirés par des mécanismes de défiscalisation particulièrement pervers.

On rappellera que la ville de Marseille contrôle directement ou indirectement, par le biais des garanties d'emprunt indispensables, plusieurs organismes de logement social : Marseille Habitat, HMP, mais aussi Sogima, Logirem etc.

Alors que l'on recense plus de 20.000 demandes de logements sociaux dans la ville, la production annuelle se réduit à quelques dizaines de logements.

Aucun logement social n'a d'ailleurs été engagé en 2003 dans le département. On notera que cette pénurie organisée n'est pas due à l'insuffisance de crédits d'État puisque régulièrement des crédits programmés sont rendus au budget de l'État.

Cette pénurie organisée n'est pas de la seule responsabilité de la ville de Marseille puisqu'elle s'étend à tout le département et que le Conseil Général et l'organisme qu'il contrôle, l'Opac Sud est tout aussi frileux.

La crise du logement, qui se traduit par une incroyable hausse des prix, touche aujourd'hui non seulement les « pauvres » mais aussi bon nombre de familles de salariés et en particulier des jeunes ménages. Malgré les discours et quelques gestes comme le SAMU social, la politique municipale a une responsabilité directe dans cette crise.

La Convention citoyenne a depuis de nombreux mois déjà dénoncé les conséquences prévisibles d'une politique de l'habitat à Marseille qui organise la ségrégation spatiale, privilégie le marché privé du logement et alimente la spéculation. Elle est au côté des associations qui militent pour le droit au logement, l'Ampil, la fondation Abbé Pierre, la FNARS, l'Uripos, Droit au logement, le Pact Arim, l'Université du citoyen, Centre Ville pour tous, etc.



Alain Fourrest

● Après Pechiney, la vallée de l'Huveaune va perdre Nestlé

Dès l'annonce de la fermeture de l'usine NESTLE sur le site de St Mener, les travailleurs de l'usine se mobilisent au travers de leur CE et de l'intersyndicale.

L'enjeu est important : 438 familles sont directement concernées sans parler des sous-traitants. De plus la vallée de l'Huveaune, ses habitants et ses commerces, qui ont déjà beaucoup souffert de la désindustrialisation, vont subir un nouveau séisme. Séisme dans la mesure où cette entreprise est emblématique : quel est le marseillais qui, en passant sur l'autoroute, n'a pas senti l'odeur du chocolat ?

L'émotion est à la mesure de l'évènement : une pétition a été massivement signée et de nombreuses actions de solidarité ont été organisées à l'initiative de l'intersyndicale NESTLE mais aussi d'un groupe de défense des travailleurs de NESTLE.

Ce groupe animé par le parti communiste a une composition originale, novatrice et diversifiée. Il regroupe des partis politiques (PC, LCR, Verts, Convention citoyenne), des syndicats (CGT et SUD essentiellement), des associations (ATTAC, EMMAUS) et des associations locales (CSF, CIQ 11^{ème}).

Ce groupe a développé des actions de solidarité dont les plus importantes ont été une manifestation dans la vallée de l'Huveaune en juin et une chaîne humaine suivie d'une rencontre sur le site de St Mener en septembre. Convention citoyenne a participé régulièrement à toutes ces actions.

Où en est-on aujourd'hui ?

Un comité central d'entreprise vient d'avoir lieu : il n'a apporté aucun élément nouveau si ce n'est de démontrer la détermination des travailleurs. Les solutions alternatives ont été rejetées par NESTLE. Les élus de la ville de Marseille, malgré leurs déclarations indignées, envisagent déjà la reconversion du site comme terrain industriel tandis que ceux des autres collectivités locales, drapés dans leur indignation, ne manifestent pas un grand empressement pour écouter les travailleurs de NESTLE.

D'autres initiatives sont en cours de préparation : manifestations lors des conseils municipaux, un Nestival bis à Aubagne en janvier 2005, une opération « vallée morte ».

Convention citoyenne continue à se mobiliser lors des actions à venir.

Paul Piccirillo

● Sur le terrain



● **Alpes maritimes** : **Liliane Parisot** est porte parole de la liste « ensemble autrement » en vue des futures élections municipales à Nice, en coopération avec le mouvement écologiste indépendant du 06, le mouvement défi jeune et le parti radical de gauche. Leur action est quotidienne tant au niveau du conseil municipal, que par des réunions publiques organisées fréquemment. Consultez leur site dynamique : <http://nice2007.chez.tiscali.fr>

● **Cavaillon** : **Sonia Fiquet** travaille à la constitution d'un réseau qui a pour but de réfléchir sur la gestion de la ville et de préparer les prochaines élections municipales. Un groupe de travail composé d'habitants de Cavaillon est en train de voir le jour. La première réunion est prévue pour la 2ème quinzaine de janvier. Commerçants, responsables d'associations, salariés, demandeurs d'emploi... tous sont conscients que l'ombre du Front National plane sur Cavaillon et que seule une action engagée dans la proximité peut apporter une nouvelle alternative à la gestion de cette ville.

● **Montauroux (Var)** : **Martine Dupeuble** élue de l'opposition à Montauroux (et **Denis Galliot**) « mon travail au sein du conseil municipal de Montauroux : faire respecter la démocratie et aller vers la population par l'information et la concertation pour favoriser la participation (réunions de quartiers, articles, etc.) »

Les associations :

- Le Clos : publication de « La Lettre de Montauroux », bulletin d'infos alternatives

leclos.montauroux@free.fr

- Le CIC (comité d'initiative citoyennes) impliqué dans les actions suivantes : la RD 101 ; le Golf de Tourrettes ; le logement.

- CEI (Construire Ensemble l'Intercommunalité) dont l'objectif est de « Mobiliser les forces vives du Pays de Fayence pour faire entrer dans les falts la Communauté de communes et contribuer à l'élaboration de son projet de territoire ». intercompf@free.fr

● **Aix-Gardanne-Mimet** **Jacky Naidja, Abassia Bachi et Fanny Selles** travaillent à la constitution d'un groupe de travail et à son renforcement en accueillant de nouveaux adhérents. Une réunion est envisagée début janvier afin de faire le point, d'accueillir les nouveaux adhérents et de choisir avec eux les axes de travail, la discrimination étant une priorité. Un débat public est d'ailleurs prévu courant janvier sur ce sujet.

Une vingtaine de personnes travaillent activement sur le terrain, par le biais de leur action professionnelle ou associative : suivi des débats du conseil municipal et de la Communauté d'agglomération du pays d'Aix, actions syndicales et tout ce qui lie la citoyenneté à l'école.

Pour tout contact vous pouvez joindre :

Jacky Naidja : 06 25 09 87 34 Fanny Selles : 04 42 58 20 64 (Gardanne)



● Marseille 1er secteur

Claude GRILLET intervient lors des conseils d'arrondissements, informe la population sur tous les dossiers qui la concernent, principalement sur les travaux d'urbanisme qui dénaturent le 7ème arrdt.

Avec l'association de Défense des Intérêts du 7ème arrondissement qu'elle préside, Claude Grillet intervient auprès des responsables :

- pour la restructuration des transports en commun qu'il faudrait plus nombreux, avec un parcours répondant mieux à la demande des usagers

- pour le maintien ou la remise en service de trolleybus moins polluants que les bus, plus confortables et correspondant davantage au relief des quartiers du 7ème.

● Huit candidats pour une chaîne marseillaise

Au mois de juin 2004, le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) a auditionné huit candidats au septième réseau télévision hertzien à Marseille. Après quatre mois d'attente, la Haute Autorité a annoncé son choix : c'est la société Marseille Télévision locale et son projet **TV7 Marseille** qui est retenue. Au vu de la répartition du capital (Caisses d'Épargne PACA (35%) - la Caisse Nationale des Caisses d'Épargne (10%) - La Provence (15%) - le groupe AB (15%) - la SAFIM (15%) - la Sodhexo (5%) - Dassault s'étant retiré au dernier moment !), gageons que la future télévision marseillaise aura bien du mal à privilégier ses ambitions citoyennes sur la volonté de profit de ses actionnaires, poids lourds influents.

Ce nouveau canal nous permettra-t-il d'échapper au cliché « made in Marseille » : OM, Zidane, TGV, soleil, rap, etc.? Saura-t-il fédérer les citoyens des 117 quartiers de cette ville rebelle, emplie de symboles culturels forts et structurants ?

Allez, bon vent TV7, nous t'aurons à l'œil et de toute façon à Marseille, « on craint dégün » !

Anne-Marie Gillet

N'hésitez pas à adresser vos articles à : info@conventioncitoyenne.com

Conseil d'administration de la Convention citoyenne élu en mai 2004

Président : Philippe Sanmarco, conseiller municipal de Marseille, secrétaire général du Centre de stratégie de l'École normale supérieure (rue d'Ulm, Paris)

Conseil :

Christian Apothéloz, consultant, Abbassia Bachi, syndicaliste, militante associative à Aix-en-Provence

Élisabeth Bouix, assistante sociale, présidente de l'association Transit

Annie Carriol, retraitée, militante associative à Marseille

Samia Berkaoui-Chabani, militante associative à Marseille

Martine Dupeuble, retraitée de l'éducation nationale, conseillère municipale à Montauroux (Var)

Sonia Fiquet, consultante en emploi et formation, Cavallon

Didier Fouquet, ingénieur en environnement

Alain Fourest, urbaniste, militant des droits de l'homme

Denis Galliot, architecte, président du Comité d'initiative citoyenne dans le canton de Fayence (Var)

Anne-Marie Gillet, responsable communication, Ministère de la Défense

Claude Grillet, élue des 1^o et 7^o arrondissements de Marseille, présidente de l'association de défense des intérêts du 7^e arrondissement

Issam Ifghallal, ingénieur en économie sociale, Vaucluse

Pierre Lissarrague, ingénieur à la retraite, militant associatif

Hélène Lunetta, adjointe au maire d'Aubagne

Liliane Parisot, ingénieur de recherche, responsable d'association, Nice

Paul Piccirillo, militant associatif

Tahar Rahmani, directeur d'une association pour la création d'entreprises, conseiller municipal de Marseille

Roger Ruzé, adjoint au maire des 15^o et 16^o arrondissements de Marseille

Fanny Apothéloz-Sellès, professeur des écoles, militante associative à Gardanne

Jean Michel Trefault, chargé d'opérations habitat social

Accord Conseil Régional PACA/Convention citoyenne

1. Emploi / Formation
2. Contrôle de l'aide aux entreprises
3. Création de lycées à 900 élèves maximum
4. Lutte contre la spéculation foncière et logements sociaux de qualité
5. Priorité aux transports en commun
6. Coopération méditerranéenne décentralisée
7. Culture
8. Sports / vie associative
9. Services publics
10. Transparence des décisions/Démocratie participative / Concertation

À la demande du Président Vauzelle, la Convention citoyenne proposera à chaque conseiller régional responsable un mode de fonctionnement sur la durée de la mandature avec pour chaque priorité:

- un correspondant Convention citoyenne
- un contact Conseil Régional
- un ou des objectifs décidés en commun
- trois réunions de suivi par an
- un compte rendu écrit par an
- une publication annuelle sur le site Convention Citoyenne

Tous ceux qui souhaitent participer aux groupes de travail en cours de constitution peuvent dès à présent contacter à l'adresse de la Convention citoyenne **Robert Bellue**, coordinateur de l'application de l'accord entre la Convention citoyenne et le Conseil Régional.

● Rencontre



Sonia Fiquet

Coordonnatrice régionale de la Convention Citoyenne

Formation : consultante en emploi/formation

(Master de management des Ressources Humaines)

Fonction : coordonnatrice régionale de Convention Citoyenne, membre du CA et du Bureau

Objectifs : rencontrer et fédérer les acteurs de terrain de la région PACA

Motivations : « J'interpelle, j'écoute, j'explique. L'éducation citoyenne et la création du lien social, c'est ce qui m'intéresse en politique et c'est ce que j'ai trouvé dans le groupe Convention citoyenne. Ce travail quotidien que je mène sur le terrain, inlassablement, doit amener les citoyens à se positionner sur ce qu'est la citoyenneté et à s'interroger sur leurs possibilités d'actions concrètes. »

Contact : port. : 06 17 92 60 00

e-mail : sonia.fiquetconseil@laposte.net

Convention citoyenne

Adresse : 2, rue du Beausset, 13001 Marseille

Tél. : 04 88 66 17 02

Fax : 04 88 66 17 24

Courriel : info@conventioncitoyenne.com

Site : www.conventioncitoyenne.fr